



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02039031

HAL Id: hceres-02039031

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039031>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux (GAEMP)

- Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J (déposant)
- Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse - Auzeville
- ENFA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse Auzeville

Ouverte en 2007, la licence professionnelle (LP) mention *Aménagement du territoire et urbanisme* spécialité *Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux* (GAEMP) est proposée par le département de géographie et aménagement de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences, Espaces, Sociétés de l'Université Toulouse 2 et l'École nationale de formation agronomique de Toulouse (ENFA). Les enseignements sont dispensés à l'antenne universitaire de Foix.

La formation se propose d'assurer une formation technique et administrative aux métiers d'aménagement, de développement, de gestion et d'animation en milieux montagnards.

La formation se déroule sur deux semestres et se termine par un stage d'une durée de trois à cinq mois. Elle est accessible dans le cadre de la formation continue et/ou par validation d'acquis.

Avis du comité d'experts

Dans ses objectifs, la formation est bien présentée comme permettant d'acquérir les connaissances requises par le domaine. Toutefois, l'absence de données sur les contenus des enseignements ne permet pas de valider avec certitude l'adéquation de la formation avec les métiers visés. En effet, seul le stage est particulièrement détaillé.

La licence professionnelle apparaît bien assise dans son environnement universitaire, que ce soit grâce à la présence de plusieurs enseignants-chercheurs appartenant à des équipes de recherche aux thématiques proches de ses objectifs, ou grâce aux accords avec des acteurs socio-économiques locaux. Il est toutefois regrettable qu'aucun enseignant titulaire ne soit en poste sur le site de Foix.

L'équipe pédagogique est constituée de 9 universitaires, 3 professeurs de lycées et collèges et 17 intervenants extérieurs, aux profils diversifiés et complémentaires. Les intervenants extérieurs sont retenus pour leurs compétences dans les objectifs de la formation ainsi que pour leur appartenance aux milieux professionnels correspondant aux emplois visés. Le pilotage de la formation est assuré de manière informelle lors de réunions et lors de la tenue du conseil de perfectionnement. Ce dernier, constitué d'enseignants, de professionnels et d'étudiants, se réunit une fois par an.

La mention accueille environ 25 étudiants par promotion alors que le nombre de demandes d'intégration peut aller jusqu'à 120. L'excellent taux de réussite, annoncé aux alentours de 95 %, renforce la pertinence de cette sélection. 18 mois après l'obtention de leur diplôme, les étudiants sont à plus de 70 % en emploi. Ce taux ne saurait cacher le fait que les métiers réellement offerts ne correspondent pas suffisamment aux attentes de la formation. Une réorientation de cette dernière vers les métiers de l'environnement est d'ailleurs envisagée par les responsables de la licence professionnelle. Par ailleurs, on relève de trop nombreuses poursuites d'études (jusqu'à 21 % selon les années), ce qui n'est pas la vocation d'une LP.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les liens entre cette formation et la recherche sont importants grâce à la présence de nombreux enseignants-chercheurs. Les problématiques affichées par les centres de recherche dont relèvent ces derniers correspondent bien aux objectifs de certains cours.
Place de la professionnalisation	Le dossier est peu explicite sur ce point. Toutefois, les compétences professionnelles requises semblent être acquises de façon transversale, au travers de l'ensemble de la formation académique, du projet tuteuré et des stages et non dans le cadre d'une formation particulière.
Place des projets et stages	Le projet et le stage sont conçus de façon à participer à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant. Le stage obligatoire est d'une durée de trois à cinq mois.
Place de l'international	Si un seul étudiant étranger (andorran) a été accueilli jusqu'à présent, 10 étudiants français sont partis effectuer leur stage à l'étranger (Europe ou Afrique), ce qui est à noter, l'international étant rarement un objectif retenu dans le cadre d'une LP. Il n'est fait aucune mention d'échanges d'enseignants ou étudiants avec un autre pays.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est assuré par la présentation d'un dossier et d'un entretien avec le jury de sélection : environ 25 étudiants retenus pour une centaine de demandes en moyenne.</p> <p>L'aide à l'orientation des étudiants est un dispositif de l'université, mais il reste un problème non encore résolu lié à la mise à niveau, compte tenu de la disparité des savoirs des étudiants recrutés. L'équipe pédagogique est consciente de cette difficulté et cherche des solutions.</p> <p>En fin de cursus, bien que ce ne soit pas la vocation d'une LP, il existe une passerelle vers un master de géographie. Mais aucune statistique n'est donnée pour savoir si c'est dans cette voie que s'engagent les étudiants en poursuite d'étude.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La mention est prévue pour être suivie en présentiel. Elle obéit toutefois à la réglementation interne de l'université sur l'accueil d'étudiants présentant des contraintes particulières.</p> <p>Le numérique est présent en support pédagogique et forme les étudiants aux nouvelles technologies. Une unité d'enseignement (UE2) est d'ailleurs entièrement consacrée à la géomatique. Il permet également d'assurer la diffusion d'informations et le suivi de certains travaux.</p> <p>On note avec surprise l'absence totale d'un enseignement de langue vivante. Les responsables de la formation sont conscients de cette lacune mais ne proposent pour l'instant aucun remède permettant de la combler.</p>
Evaluation des étudiants	Le contrôle continu est privilégié. La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys d'examen sont conformes à la charte de l'université.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier renvoie aux données globales du document « Champ de formation ». La formation ne propose donc aucun dispositif particulier à ce niveau.
Suivi des diplômés	Outre les moyens mis en place au niveau de l'université, un effort particulier est apporté au suivi des étudiants. Les responsables de la formation ont mis en place leurs propres enquêtes, complémentaires des enquêtes nationales obligatoires, sur des aspects qui en sont absents. Par exemple, on trouve le cas des contrats à durée indéterminée (CDI) hors domaine de formation.

	<p>Mais les données sont non significatives. Les données ainsi proposées sont souvent très disparates et peu utiles. Enfin, il faut noter le fort taux de poursuite d'études, peu compatible avec la vocation première des LP.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est constitué d'enseignants, de représentants des structures professionnelles et de délégués étudiants.</p> <p>Le dispositif retenu pour les modalités d'évaluation des enseignements consiste en des consultations anonymes. Des ajustements sont mis en œuvre pour tenir compte de certaines demandes.</p> <p>L'autoévaluation de la formation est assurée au moyen d'enquêtes auprès des anciens étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation originale dans le paysage universitaire, quasi unique en France.
- Une équipe pédagogique très cohérente, homogène, bien équilibrée et très impliquée.
- Un recrutement diversifié.
- Un bon suivi des étudiants et anciens étudiants.
- Un lien important avec la recherche et son utilisation dans le cursus de formation.

Points faibles :

- Un taux d'insertion insuffisant : en particulier, la notion de pastoralisme semble peu porteuse sur le marché de l'emploi. Ce point est accentué par un taux de poursuite d'études trop important.
- Une absence d'enseignant permanent sur le site de Foix.
- Une absence d'un enseignement de langue vivante.
- Une absence de données diverses (dont le contenu des enseignements, l'affectation des professionnels...) qui empêche de percevoir pleinement la dimension professionnalisante de la formation.

Conclusions :

Il est regrettable que cette formation, qui est en soi sans aucun doute très intéressante et cohérente, ne corresponde pas à la réalité du marché de l'emploi. Les responsables de la formation doivent donc être encouragés dans leur entreprise de réorientation, par exemple vers une gestion environnementale des espaces ruraux en général.

Il serait peut-être intéressant de savoir quel type d'entreprise a été créé par quelques anciens étudiants, et en fonction de leurs résultats de proposer aussi une préparation à cette voie dans la mesure où, compte tenu de la situation économique actuelle, il est peu probable que les institutions d'accueil initialement prévues ouvrent dorénavant largement leurs portes au recrutement.

Un point est évoqué dans le dossier, proposant de créer des dispositifs particuliers de mise à niveau pour tenir compte de l'hétérogénéité (de formation initiale et de niveau) des étudiants sélectionnés. C'est une piste qui semble effectivement essentielle.

Enfin, pour ce qui est des langues, dont l'absence est reconnue, une enquête pourrait être menée pour savoir de quelle langue la région a besoin dans les milieux professionnels retenus et dans quel but : accueil touristique ? Relations distantes ou présentes avec des collègues étrangers ? Démarches au niveau de l'Union Européenne ? Cela permettrait de savoir quelle finalité proposer à cet enseignement qui, comme dans le cadre de toute LP, ne saurait aucunement être « général ».

Observations de l'établissement

Licence Professionnelle

Dénomination nationale : Aménagement du territoire et urbanisme
Spécialité Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LP160010931-010798-RT

■ **Observations :**

Aucune observation n'a été transmise pour cette spécialité de Licence professionnelle.